

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

## L'an deux mil VINGT QUATRE

### Le 18 janvier 2024 à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 janvier 2024

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h05), M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. ISNARD Michel, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLESEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents :

35

Nombre de votants : 40

Excusés : Mme PONCÉT Sylvie, M. LAPALLUS Marc, Mme VAGINAY Hélène, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, M. CROZET Yves  
remplacé par M. ISNARD Michel, M. DUBUIS Pascal.

Pouvoirs : Mme PONCÉT Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. LAPALLUS Marc à M. GROSDENIS Henri, Mme VAGINAY Hélène à M. VALORGE René,  
M. DESBENOIT Bernard à M. MOULIN Bernard, M. JARSAILLON Philippe à Mme JOLY Michelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme LEBEAU Colette, (Maizilly).

**N°2024/N°002**

## **OBJET : AUTORISATION D'ENGAGER LIQUIDER ET MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Président explique que dans l'attente du vote des budgets primitifs 2024, au Conseil Communautaire peut autoriser le Président à engager, liquider et mandater les investissements dans la limite de 25 % des investissements budgétés en 2023 (article L 1612-1 du CGCT).

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à, à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Autorise l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des investissements budgétés en 2023 comme suit :

### **BUDGET PRINCIPAL**

**Programme 12 Bâtiments Communautaires (hors AP centre administratif)**

**Compte 21848 + 10 000 € pour le réaménagement de bureaux au centre administratif**

**Programme 21 Maison des services**

**Compte 21848 + 5 000 € si besoin aménagement complémentaire pour France Service et petite réparation toiture**

Programme 65 Matériel informatique  
Compte 21838 + 10 000 €

Programme 72 Plan Climat  
Compte 2188 + 63 000 € (sur un budget total estimé à 250 000 €) pour engager les aires de covoiturage  
y compris 3 moineaux

Programme 371 Aménagement de sentiers  
Compte 2188 +25 000 € (mise en place de portillons automatiques galvanisés et barrières agricoles)

La Secrétaire de séance  
Représentante de la commune de Maizilly  
Mme Colette LEBEAU

Le Président de la Communauté  
De Communes  
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20240118-N2024-002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/01/2024